



DIRECTION DES PELERINAGES

Evêché – 3 rue Guiran – BP 81455 – 30017 NIMES cedex 1
Tél : 04 66 36 33 68 - Fax : 04 66 36 33 59 - courriel : pelerinages@eveche30.fr
Permanences : Lundi et Jeudi de 14 à 17 heures
Immatriculation ATOUT France : IM030110001

PELERINAGE en Provence « Les Trois Sœurs Provençales » mardi 20 et mercredi 21 septembre 2022

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

(Bulletin valable pour UN SEUL PELERIN – Photocopies du bulletin acceptées)

M. Mme Mlle

NOM (en majuscule) : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : N° Portable :

Courriel/Mail :

Date et lieu de naissance : Profession.....

EN CAS D'URGENCE, prévenir M, Mme, Mlle :

Adresse :

Code Postal et Ville

Téléphone : Portable :

Préciser les problèmes de santé, allergies, régimes alimentaires..... :
.....

Je soussigné (Nom et prénom).....certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions et particulières de participation. Je certifie que mon état de santé est compatible avec les activités prévues au programme, que **je suis titulaire d'un pass sanitaire complet en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur au jour du départ**, et vous confirme mon inscription.

Je souhaite une chambre double O avec un lit double ou O deux lits – je partage la chambre avec.....
une chambre particulière O (selon les disponibilités) avec un supplément de 50 euros

Votre lieu de Départ O ALES O NIMES

Je verse la somme de 120 € à l'inscription (sur la base de 25 participants) et le solde au 30 août 2022.

Je participe à l'aide des pèlerins en difficultés et je verse un complément de € (facultatif)

Chèque à l'ordre de «AD30 Direction des Pèlerinages » ou paiement en ligne.

Fait à le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

CONDITIONS PARTICULIERES

Prix pour 30 personnes et plus : 205 €

De 20 à 29 personnes : 240 €

COMPRENANT :

Le transport en autocar privé de grand tourisme
L'hébergement et les repas
Les visites aux trois abbayes
Les guides
Le pourboire au chauffeur
L'assurance
Le foulard et livret

NE COMPRENANT PAS :

Les dons et offrandes
Les boissons et les dépenses personnelles.

REGLEMENT: Chèque à l'ordre de « AD 30 Pèlerinages » ou paiement en ligne.

FRAIS D'ANNULATION (montant de l'assurance multirisque jamais remboursable) :

Annulation possible jusqu'à la date limite d'inscription (le 30 août 2022)

Dans tous les cas :

Des frais d'inscription d'un montant total de **40 €** représentant les frais éventuels retenus par les différents prestataires (Frais d'inscription, assurance, ...) ne seront pas remboursés.